

Concours 2018 Construire en pierre structurelle

RÉGLEMENT

L'École Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Val de Seine et sa Matériauthèque, en partenariat avec Alphapierre, La bonne pierre à la bonne place, organisent un concours d'idées réservé aux étudiants inscrits dans une école française délivrant le diplôme d'État d'Architecte.

Cette initiative a pour objectif de faire connaître et promouvoir les potentialités de la pierre comme matériau de construction.

Le concours « Construire en pierre structurelle » incitera les étudiants en architecture à découvrir l'histoire de la pierre, à identifier ses particularités, ses utilisations, ses aspects, son entretien, sa pérennité, son recyclage. Il les encouragera à en concevoir l'usage dans les domaines contemporains de l'architecture, de l'aménagement urbain. La pleine connaissance des qualités spécifiques de la pierre (matériau porteur, respirant et filtrant) permettra non seulement de développer un nouveau vocabulaire architectural mais aussi de contribuer pleinement à la politique du développement durable et de la gestion énergétique.

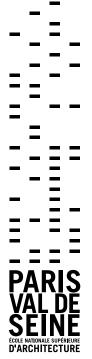
Projet Architectural

L'étudiant, ou l'équipe d'étudiants, est libre de choisir le type de projet à présenter : logement (individuel ou collectif), équipement tertiaire, culturel, sportif, commercial, etc.

L'usage de la pierre naturelle devra être argumenté, de l'échelle urbaine ou territoriale à l'échelle architecturale. La pertinence du choix, la pleine connaissance des caractéristiques de la pierre utilisée, de sa destination dans les ouvrages, de son utilisation, de sa mise en œuvre et de son image dans l'environnement devra être développées.

Une note explicative de la démarche architecturale adoptée et du processus de conception devra étayer l'option propre de l'usage de la pierre sous ses différentes formes et son association avec d'autres matériaux, sur le plan technique et esthétique, dans l'application des mises en œuvre et des normes contemporaines, dans les estimations comparatives des coûts de construction et de maintenance des ouvrages.

Les nouvelles technologies d'extraction et taille numérique de la pierre ainsi que la reconnaissance des qualités thermiques du matériau, doivent inciter les étudiants à concevoir une écriture contemporaine d'ouvrages en pierre.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE PARIS-VAL DE SEINE

3 QUAI PANHARD ET LEVASSOR 75013 PARIS

TÉL: +33 (0)1 72 69 63 00 - FAX: +33 (0)1 72 69 63 81

WWW.PARIS-VALDESEINE.ARCHI.FR









Concours 2018 Construire en pierre structurelle

Formats et éléments de rendu

Le projet rendu, (au format PDF, poids inférieur ou égal à 15 Mo) devra comprendre :

1/2 PDF de format A1 verticaux ou horizontaux en format d'impression

Les panneaux comporteront obligatoirement les éléments suivants :

- → Un cartouche en haut a droite comportan t: Le numéro de planches, le titre, le nom du ou des étudiants, l'ENSA d'inscription et le semestre d'étude.
- → Une étude environnementale (climatologie, géomorphologie, etc.) schémas conceptuels, présentation de la démarche architecturale d'utilisation de la pierre (identification des référents)
- → un plan de situation 1/1000°
- → un plan masse, toitures 1/500°
- → des plans, coupes, de toutes les façades 1/100°
- → des coupes/façades significatives 1/50° et éventuellement des détails constructifs et architecturaux 1/20° (l'association avec l'ensemble des matériaux constitutifs de l'ouvrage, les réponses aux contraintes thermiques et énergétiques, les choix techniques et esthétiques.)
- → Deux représentations graphiques : l'une permettant d'appréhender l'environnement du projet et sa matérialité. l'autre illustrant l'ambiance du projet.

2/1 livret PDF de format A3 d'impression vertical ou horizontal

- → Le livret comportera un texte décrivant le projet architectural et la démarche (5 pages maximums).
- → La qualité graphique et la composition des documents présentés participeront à la cohérence et à la compréhension de la démarche architecturale.

Conditions d'inscription

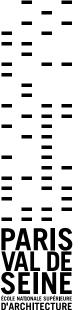
Sont admis à concourir les étudiants régulièrement inscrits en Licence 2, Licence 3, Master 1 ou Master 2 dans une école supérieure française délivrant le diplôme d'état d'architecte. L'inscription peut être faite de manière personnelle ou en groupes, (5 personnes maximum). Les étudiants inscrits en Licence 1 pourront faire partie d'un groupe comportant au minimum 1 étudiant référent inscrit en licence 2, licence 3, Master 1 ou Master 2.

Documents admissibles

Seul les documents rendus aux formats PDF A1 (en format d'impression), PDF A3 de 5 pages maximum (en format d'impression pour le livret), dans les délais réglementaire validerons la présentation devant le jury.

Calendrier

→ Date limite d'inscription : lundi 9 avril 2018 (inclus) - minuit
 → Date limite de rendu du projet : mardi 22 mai 2018 (inclus) - minuit
 → Jury : mardi 5 juin 2018 (inclus) - minuit
 → Remise des prix : Jeudi 12 juin 2018 -18h



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE PARIS-VAL DE SEINE

3 QUAI PANHARD ET LEVASSOR 75013 PARIS

TÉL: +33 (0)1 72 69 63 00 - FAX: +33 (0)1 72 69 63 81

WWW.PARIS-VALDESEINE.ARCHI.FR









Concours 2018 Construire en pierre structurelle

Inscription

L'inscription est indispensable. La fiche d'inscription ci-jointe (lien) devra comporter le nom du ou des participant(s), le semestre d'enseignement, le nom de l'école.

- → Au titre d'un groupe la fiche comportera obligatoirement le nom, les coordonnées de messagerie électronique de l'étudiant référent dans la partie« étudiant référent ».
- → Au titre d'une inscription personnelle la fiche comportera obligatoirement le nom, le semestre, l'école, les coordonnées de messagerie électronique de l'étudiant dans la partie « inscription étudiant référent ou inscription personnelle ».

L'étudiant(e) référent sera seul admis à l'envoi de dossier lui/elle recevra les accusés de réception d'inscription et de participation.

La fiche d'inscription est à renvoyer en format PDF à : concours-pierre@paris-valdeseine.archi.fr

Questions

Les questions éventuelles relatives aux attendus du concours peuvent être adressées par mail à : Jérôme Semelier, Responsable matériauthèque, ENSA Paris Val de Seine concours-pierre@paris-valdeseine.archi.fr

Rendu des projets

Les projets devront être adressés par voie électronique au format PDF A1 en format d'impression pour les planches et PDF A3 en format d'impression pour le livret à : concours-pierre@paris-valdeseine.archi.fr

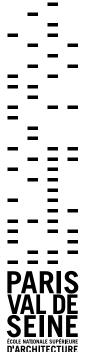
Prix

Le jury, composé d'architectes et professionnels de la pierre, décernera aux projets qu'il estimera les plus pertinents, les prix suivants :

→ 1er prix : $1250 \in$ et un trophée → 2ème prix : $1000 \in$ et un trophée → 3ème prix : $750 \in$ et un trophée.

L'ENSA Paris-Val de Seine se réserve la possibilité d'exposer tout ou partie des projets étudiants présentés dans le cadre de ce concours.

École nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine 3-15 quai Panhard et Levassor 75013 Paris. www.paris-valdeseine.archi.fr



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE PARIS-VAL DE SEINE
3 QUAI PANHARD ET LEVASSOR 75013 PARIS

TÉL: +33 (0)1 72 69 63 00 - FAX: +33 (0)1 72 69 63 81

WWW.PARIS-VALDESEINE.ARCHI.FR





